

Formulaire d'inscription Enfants/Ados - Adultes Année scolaire 2020/2021

(Les dossiers seront pris en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles)

Ateliers adultes - enfants/ados Site 1 – le Plateau

10/17 rue des acacias
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

Site 2 – le Labo
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

Site 3 – l'Épiphyte
620 route de la Boissière
16410 Dirac
tél : 05 45 63 05 67

ecole.dart@grandangouleme.fr
www.ecole-art-grandangouleme.fr

élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Âge :

Tel domicile : Mobile :

Email élève :@.....

Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Profession :

Coordonnées :

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

Mineur

Adulte étudiant jusqu'à 22 ans (à justifier)

Adulte (+ 18 ans, non étudiant)

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable

Représentant 1 : **Représentant 2** :

.....

Profession : Profession :

Tel prof : Tel prof :

Mobile : Mobile :

Email 1 : @

Email 2 : @

Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

Code postal / Ville :

Partie réservée à l'administration :

GrandAngoulême : oui non

Tarif famille : oui non

Titulaire du compte :

Banque :

Chèque N° :

Espèces :

Règlement en 3 fois : oui non

QF :

Assurance :

droit d'inscription et règlement intérieur

La délibération complète concernant les droits d'inscription, ainsi que le règlement intérieur sont affichés au secrétariat de l'école d'art, et au tableau d'affichage des ateliers des sites le Plateau, le Labo et à l'Épiphyte.

Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur de l'école que je m'engage à respecter.

Les droits d'inscription de 50€ à verser au moment de l'inscription, vous seront facturés cette année lors de la confirmation de l'inscription fin août, en raison de la crise sanitaire.

pièces à fournir

- Une photo d'identité
- 3 timbres au tarif prioritaire en vigueur (un seul jeu de timbres par famille)
- Un justificatif pour les élèves domiciliés sur le GrandAngoulême (taxe d'habitation, facture EDF....) ou un justificatif d'imposition sur une commune du GrandAngoulême pour les familles domiciliées hors agglomération.
- Un certificat de scolarité pour les étudiants domiciliés hors GandAngoulême, attestant qu'ils sont inscrits dans un lycée du GrandAngoulême avec l'option « arts plastiques » afin de bénéficier du tarif GrandAngoulême.
- Photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels, ou assurance scolaire ou extra-scolaire.
- Des réductions et tarifs préférentiels sont consentis aux contribuables de l'agglomération en fonction du quotient familial.

Montant quotient familial : (joindre la copie de l'attestation de la CAF 2020 comportant le montant du quotient familial, sauf si celui-ci est supérieur à 650€).

facturation et demande de règlement en 3 fois :

oui non

Je soussigné(e),, désire un règlement en trois versements des frais de scolarité 2020/2021 pour l'élève inscrit en page 1, et m'engage à respecter les dates d'échéances qui me seront communiquées par courrier courant septembre 2020, une échéance au 30 septembre, 30 octobre et la dernière échéance au 30 novembre 2020.

Les frais de scolarité non versés avant le 30 novembre 2020 seront majorés de 10%.

renseignements divers

Avez-vous déjà été inscrit à l'école d'art :

Si non comment avez-vous connu l'école :

Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous les arts plastiques dans un autre établissement, si oui lequel :

Niveau scolaire et école fréquentée pour les mineurs et les étudiants :

La rentrée scolaire est prévue la 9 septembre 2020.

inscription à la CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et la gestion du compte des élèves. Les destinataires des données sont les services administratifs et les enseignants-plasticiens de l'école. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'école.

autorisation en cas d'accident

J'autorise les services de secours à orienter et transporter mon enfant accidenté ou malade vers l'hôpital le plus proche, le personnel de l'école d'art ayant immédiatement averti la famille par le biais des coordonnées indiquées en page 1.

autorisation de sorties pour les mineurs

L'élève peut être amené à participer à des sorties hors des ateliers des sites le Plateau, le Labo ou l'Epiphyte pour des activités pédagogiques d'animation ou de diffusion. Merci de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe :

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) exerçant l'autorité parentale, sur l'élève (NOM/Prénom) : autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'école, sous la responsabilité de ses professeurs pour l'année d'enseignement 2020/2021, et à être accompagné si besoin par le moyen de transport prévu (bus).

Cette autorisation peut être annulée à tout moment par courrier à l'école d'art.

autorisation de départ des ateliers pour les mineurs

J'autorise l'élève

// à partir seul à la fin du cours : oui non

// ou accompagné par la personne mentionnée ci-après :

autorisation : ateliers de modèle vivant pour les mineurs

J'autorise l'élève à participer

// au cours de Dessin/couleur à partir de modèles vivants : oui non

// au cours de Dessin/sculpture à partir de modèles vivants : oui non

droit à l'image / droit d'auteur

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) :
(Ou pour les élèves mineurs) exerçant l'autorité parentale sur l'élève (Prénom/nom de l'élève) :
.....
donne à Grand Angoulême, gestionnaire de l'école d'art,

L'autorisation de :

- capter et de fixer l'image de l'élève nommé ci-dessus par une, voire plusieurs, photographie(s) numérique(s) et/ou pelliculaire(s),
- reproduire ou de faire reproduire la(les) photographie(s) sur support papier, numérique, magnétique, optique, et magnéto-optique,
- publier, exposer et diffuser la (ou les) photographie(s) prise(s) pour le compte de GrandAngoulême lors des enseignements ou des manifestations organisées par l'école d'art pour les usages suivants : publication dans les journaux et revues, publication sur le site Internet, le site Intranet de GrandAngoulême et les réseaux sociaux. Publication sur des supports de communication internes/externes de GrandAngoulême ou de l'école d'art tels que journal interne, journal externe, affiches, CD-Rom.

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation ou la vie privée de l'élève.

GrandAngoulême s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande

L'autorisation de diffuser publiquement et de reproduire les exercices, réalisations qui seraient créés par l'élève dans le cadre de l'enseignement dispensé par l'école sur tout support de communication de GrandAngoulême et notamment affiches, journaux, CD-Rom, site Internet, site Intranet, plaquettes.

Lors de l'utilisation d'une réalisation, d'un exercice, le nom de l'auteur devra être cité et la réalisation, l'exercice, ne devra pas être modifiée.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit pour tous les pays et pour la durée de vie des supports de publication et/ou de communication. Toutefois, elles pourront être retirées par écrit à tout moment.

accord de l'élève ou de son représentant : oui non

propriété corporelle des réalisations - propriété des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de l'école :

La propriété intellectuelle des réalisations des auteurs n'appartient pas à l'école sauf à ce qu'elle se la fasse céder par contrat.

Mais l'école fournit généralement les matières premières qui vont permettre de créer matériellement l'œuvre. Elle est titulaire de la propriété corporelle de ces matières et, par accession, du support de l'œuvre (C. civ, art.5 46).

Ce droit peut faire obstacle à la revente des réalisations par les élèves. Si l'école veut toutefois autoriser ce type de revente et que l'élève manifeste la volonté de vendre l'œuvre créée sur le support ou avec les matières premières propriétés de l'école, l'élève sera redevable à cette occasion du paiement des sommes correspondant aux frais engagés par l'école pour l'acquisition de la (des) matière(s) et/ou du support correspondant(s)(C. civ, article 571).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus, et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :

.....



NOM Prénom de l'élève :

Ateliers ados / adultes à partir de 14 ans

- Site 1 : ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- Site 2 : ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- Site 3 : atelier L'Épiphyte - 620 route de la Boissière – 16410 Dirac -

Inscrivez l'atelier de votre choix par ordre de préférence (1, 2, 3,...) en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions 2020/2021, 8 élèves minimum par atelier.

Nombre d'ateliers souhaités : 1 2 3

Volume / construction / matériaux

Céramix	Mardi	de 14h30 – 16h30	Site 2	Mathias LE ROYER
Céramix	Mercredi	de 18h00 – 20h00	Site 2	Mathias LE ROYER
Modèle Vivant sculpture	Mardi	de 18h00 – 20h00	Site 2	Mathias LE ROYER
Modèle Vivant sculpture	Mercredi	de 10h00 – 12h00	Site 2	Mathias LE ROYER
Modèle Vivant sculpture	Jeudi	de 17h00 – 19h00	Site 2	Mathias LE ROYER
OpenLAB Tour/Argile	Sur rendez-vous		Site 3	
Textile, jeux de matières et de formats	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Site 2	Séverine GALLARDO

Dessin

Dessin / Illustration	Lundi	de 15h00 – 17h00	Site 1	Séverine GALLARDO
Dessin / Illustration	Mardi	de 18h30 – 20h30	Site 1	Séverine GALLARDO
Lithographie	Lundi	de 17h30 – 20h00	Site 1	Nathalie BEELE
OpenLab Lino/Litho	Sur rendez-vous		Site 2	
Gravure	Mardi	de 14h00 – 16h00	Site 2	Nathalie BEELE
Gravure	Mardi	de 18h00 – 20h00	Site 2	Nathalie BEELE
Techniques de l'estampe	Mercredi	de 18h00 – 20h00	Site 2	Nathalie BEELE
Techniques de l'estampe	Jeudi	de 14h00 – 16h00	Site 2	Nathalie BEELE
Dessin d'observation/Couleur/Modèle vivant	Mardi	de 10h00 – 12h00	Site 1	Murielle PELLAN
Dessin d'observation/Couleur/Modèle vivant	Mercredi	de 10h00 – 12h00	Site 1	Murielle PELLAN
Modèle vivant	Mardi	de 14h30 – 16h30	Site 1	Jérémie CAMUS
Modèle vivant	Mercredi	de 14h00 – 16h00	Site 1	Vallie DESNOUËL
Modèle vivant	Jeudi	de 14h30 – 17h00	Site 1	Vallie DESNOUËL
Modèle vivant	Jeudi	de 18h00 – 20h30	Site 1	Vallie DESNOUËL

Couleur

Couleur et Linogravure	Lundi	de 14h00 – 16h30	Site 2	Nathalie BEELE
Couleur	Mardi	de 14h00 – 16h00	Site 1	Murielle PELLAN
Couleur	Mardi	de 18h30 – 20h30	Site 1	Murielle PELLAN

Création Numérique

Esquisses numériques	Mardi	de 18h00 – 20h30	Site 2	Jérémie CAMUS
Laboratoire Intermédia	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Site 2	Marine ANTONY
Vidéo et animation	Samedi	de 09h30 – 12h00	Site 2	Jérémie CAMUS

Parcours d'orientations artistiques

	Lundi	de 18h00 – 20h00	Site 1	Séverine GALLARDO
--	-------	------------------	--------	-------------------	-------



NOM Prénom de l'élève : -----
Ateliers jeune public de 4 ans à 15 ans

- Site 1 : ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- Site 2 : ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- Site 3 : atelier L'Épiphyte - 620 route de la Boissière – 16410 Dirac -

Indiquez l'atelier de votre choix, en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions 2020/2021, 8 élèves minimum par atelier.

Ateliers Premiers pas :

De la tâche à la forme, une approche originale et ludique

4/6 ans	Mercredi	de 14h00 – 15h00	Site 2	Nathalie BEELE
4/6 ans	Mercredi	de 16h00 – 17h00	Site 1	Quentin DUFOUR
4/6 ans	Samedi	de 9h45 – 10h45	Site 3	Quentin DUFOUR

Ateliers Volume :

7/10 ans	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Site 2	Mathias LE ROYER
----------	----------	------------------	--------	------------------	-------

Ateliers Imagination et Créativité

7/10 ans	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Site 3	Marie DECARNIN
7/9 ans	Mercredi	de 16h30 – 18h00	Site 1	Vallie DESNOUËL
7/10 ans	Samedi	de 11h00 – 12h30	Site 3	Quentin DUFOUR
9/11 ans	Mercredi	de 14h00 – 16h00	Site 1	Murielle PELLAN
9/11 ans	Jeudi	de 17h00 – 18h30	Site 1	Murielle PELLAN
11/14 ans	Samedi	de 10h30 – 12h30	Site 3	Marie DECARNIN

Pratiques Mixtes :

Dessiner, photographier, raconter

12/15 ans	Lundi	de 17h00 – 19h00	Site 2	Jérémie CAMUS
BD-Manga : Multi-livres					
A partir de 9 ans	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Site 1	Quentin DUFOUR

Vidéo et Animation :

A partir de 13 ans et +	Samedi	de 09h30 – 12h00	Site 2	Jérémie CAMUS
-------------------------	--------	------------------	--------	---------------	-------

Atelier Dessiner/ Expérimenter :

12/15 ans	Mercredi	de 16h00 – 18h00	Site 2	Séverine GALLARDO
-----------	----------	------------------	--------	-------------------	-------